

LES FRAIS

Le financement est assuré par la CPAM après autorisation de l'ARS. Aucune participation financière ne sera demandée à la famille sous réserve d'ouverture de droits.

FAIRE APPEL À LA PCO

Le médecin (traitant, pédiatre, de la PMI...) doit remplir le "guide de repérage des troubles du neuro-développement chez les enfants" puis le transmettre à la plateforme qui étudiera la demande.

Une réponse sera donnée dans un délai de 15 jours.

Si les conditions sont remplies le coordinateur se mettra en lien avec la famille.

QUI SOMMES NOUS?

- Une directrice
- Un médecin coordinateur
- Une coordinatrice
- Une secrétaire



NOUS CONTACTER

PCO TND

4 Place Christian Poncelet
88200 Remiremont

pco-tnd@apf.asso.fr

Tél : 03.29.22.18.10

PCO TND



Plateforme de
Coordination et
d'Orientation pour les
Troubles Neuro-
Développementaux



LE PUBLIC ACCUEILLI

La PCO accompagne des enfants de 0 à moins de 7 ans présentant des signes évoquant un TND.

LES TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX

- Trouble du développement intellectuel
- Trouble de la communication
- Trouble du spectre autistique
- Trouble des apprentissages
- Troubles moteurs
- Troubles du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité

NOS MISSIONS

- Procéder au diagnostic précoce
- Eviter les ruptures de soins
- Accompagner le parcours de l'enfant
- Soutenir les parents dans le projet de soin de leur enfant



COMMENT ?

En partenariat avec les structures et les libéraux sous forme de convention, la PCO contribue au diagnostic et à des interventions précoces. Les missions s'appuient sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS), dans le respect des situations et du choix des familles.

LES PARTENAIRES

- CAMSP
- CMP
- CMPP
- CRA
- ...

LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

- Conventionnés avec la CPAM : kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste...
- Non conventionnés avec la CPAM : ergothérapeute, psychomotricien et psychologue mais dont la CPAM finance via le forfait précoce de la PCO

